



Communiqué de presse

25 novembre : éradiquons les violences sexistes et sexuelles !

À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la FERC CGT rappelle son engagement pour l'éradication des violences sexistes et sexuelles partout, y compris dans le monde du travail. Elle affirme sa solidarité avec toutes les femmes victimes de la guerre, à celles qui sont sous le joug de l'oppression et à celles en révolte pour leur liberté.

Année après année, les statistiques démontrent que les violences surviennent partout, dans tous lieux de la vie quotidienne, privée ou professionnelle.

Chaque année nous faisons référence au mouvement #MeToo qui a enfin permis que la parole des femmes qui dénoncent soit écoutée. Écoutée mais pas entendue. Chaque année le décompte des mortes sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint reste alarmant. Chaque année les chiffres explosent. La parole est libérée depuis longtemps. Mais la politique garde ses œillères et les cordons de son budget bien serrés.

Un rapport (septembre 2023) de la Fondation des femmes montre que le budget par femme victime de violences conjugales baisse de 26 % par rapport à avant #MeToo. Cela s'explique par le nombre de cas dénoncés en hausse, alors que l'investissement de l'État, lui, n'augmente pas. La Fondation des femmes estime le budget nécessaire entre 2,6 et 5,4 milliards d'euros, alors qu'il est actuellement d'à peine 184 millions d'euros.

La prise en compte des violences sexistes et sexuelles au travail par nos employeur·ses n'est pas assez conséquente. Les bilans du MENJS et du MESR présentés récemment ne sont pas satisfaisants, ils ne sont pas assez ambitieux concernant les résultats et s'apparentent plus à une campagne de communication qu'à des plans conséquents. À l'issue du plan triennal, tou·tes les chef·fes de service ou d'établissement ne sont pas formé·es. Rien n'est encore mis en place pour former l'ensemble des personnels. Les dotations financières sont non pérennes et basées quasi uniquement sur des appels d'offre. Toutes les académies ou les établissements de l'enseignement supérieur ou de la recherche ne disposent pas encore d'un dispositif d'écoute, et quand il y en a un, il est trop peu valorisé auprès des personnels.

On compte environ 170 viols ou tentatives de viol par jour, dont 10 sur le lieu de travail. 80 % de femmes se disent victimes de sexisme au travail, 30 % de harcèlement sexuel. Mais 70 % des victimes n'en parlent pas à leur supérieur·e hiérarchique et pour cause, puisque 40 % de celles qui l'ont fait considèrent que le règlement leur a été défavorable.

Si nos ministères se targuent d'avoir sanctionné quelques dizaines d'agresseurs, nous sommes encore très loin du compte pour que nos collègues, nos élèves et étudiant·es se sentent en sécurité au travail. Stagiaires, apprenti·es, alternant·es ou étudiant·es, quel que soit leur statut, iels sont tout autant exposé·es à un processus de domination. Comme dans le sport où clubs, ligues, dirigeant·es, ont souvent

chercher à étouffer les cas de violences sexuelles ou n'ont pas alerté la justice. Parce que « bon, vous comprenez, c'est quand même un grand champion/entraîneur/dirigeant, il apporte des résultats ». Encore récemment dans le milieu de la voile.

Toutes ces violences ne sont pas une fatalité !

La FERC CGT revendique la mise en place immédiate de mesures ambitieuses pour protéger les victimes et lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail dans nos ministères.

Elle exige l'application des lois existantes, un plan d'urgence national, des politiques publiques promouvant la prévention, la protection et la solidarité vis-à-vis des victimes et des co-victimes, mettant fin, enfin, à l'impunité des agresseurs.

La FERC CGT appelle à participer à toutes les actions et manifestations qui auront lieu le 25 novembre.

Montreuil le 9 novembre 2023